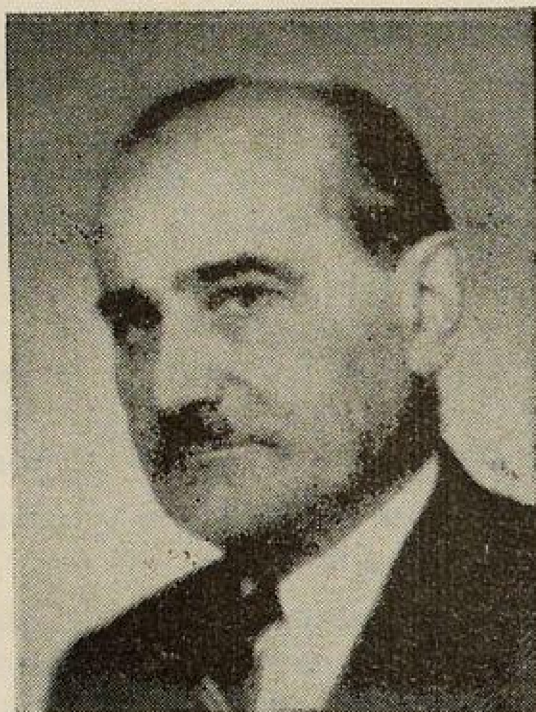
REPUBLIQUE FRANÇAISE | LIBERTE — EGALITE — FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES — 1ere CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS A L'ASSEMBLEE NATIONALE DU 23 NOVEMBRE 1958



Parti Radical - Socialiste

Marcel MASSOT

Remplaçant éventuel : **Dr Julien ROMIEU**

Candidature d'Union des Républicains

Electrices, Electeurs,

Vous êtes appelés à élire, le 23 Novembre prochain, un Député pour la 1ere Circonscription des Basses-Alpes (DIGNE — SISTERON — BARCELONNETTE).

Le Parti Radical-Socialiste m'a désigné comme candidat à cette élection. Mon remplaçant éventuel est M. le Docteur Julien ROMIEU, Maire de Digne, Vice-Président du Conseil Général, que chacun de vous connait et estime comme une des personnalités les plus incontestées des Basses-Alpes.

Je me présente comme candidat d'Union des Républicains; ma candidature, d'autre part, a un caractère essentiellement bas-alpin.

VOUS ME CONNAISSEZ TOUS : je suis un Bas-Alpin de vieille souche. Né et élevé au milieu de vous, je connais toutes vos difficultés, tous vos problèmes. Depuis 34 ans, je représente au Conseil Général le Canton de LA MOTTE-DU-CAIRE. Depuis cette époque, je n'ai cessé d'œuvrer au service du Département.

Fortement attaché à ma terre natale, je suis toujours resté en contact étroit avec vous. A deux reprises, en 1936 et en 1951, vous m'avez fait l'honneur de m'élire pour vous représenter au Palais Bourbon. Au cours de ces deux législatures, je me suis attaché à défendre les classes paysannes de notre région si défavorisée par les conditions géographiques et climatiques.

J'ai travaillé de toutes mes forces pour l'équipement et la modernisation de notre Département.

En 1956, pour protester contre une loi électorale néfaste et une Constitution mauvaise, je n'ai pas sollicité le renouvellement de mon mandat. J'ai en effet toujours revendiqué le scrutin d'arrondissement à deux tours et une révision constitutionnelle : ces deux réformes étaient expressément réclamées dans mon programme de 1951.

Les événements m'ont donné doublement raison.

Vous allez, en effet, pour la première fois depuis la Libération, voter au **scrutin d'arrondissement.** Lui seul vous permet de choisir librement votre élu, d'envoyer au Parlement l'un des vôtres, connu de vous, et qui représente réellement vos opinions et vos intérêts.

Par ailleurs, la **réforme constitutionnelle** a été réalisée : les Bas-Alpins, comme la majorité du peuple français, ont opté pour la Constitution que le Général DE GAULLE vous a soumise le 28 Septembre dernier.

VOUS AVEZ EU RAISON DE REPONDRE « OUI » AU REFERENDUM. J'AI ETE MOI-MEME DE CEUX QUI ONT DIT « OUI », et je m'en félicite chaque jour davantage. Vous avez dit « oui » parce que vous étiez las du régime d'instabilité et d'impuissance que la Constitution de 1946 avait installé dans notre pays.

C'est cette impuissance constitutionnelle qui nous a conduits à l'impasse où s'est trouvé notre pays au printemps dernier. Nous avons connu, en Mai 1958, des jours tragiques : une partie de la population, exaspérée par l'incapacité des Gouvernements à régler des problèmes cruciaux pour notre patrie, était prête à une action violente afin de substituer à un ordre périmé un mode de gouvernement plus vigoureux et plus efficace.

Le Général DE GAULLE a su canaliser les forces divergentes qui s'affrontaient, et il a rempli excellemment le rôle d'arbitre et de guide pour lequel M. le Président de la République avait eu recours à lui.

Fidèle à nos traditions libérales et républicaines, le Général DE GAULLE a donné à notre pays une structure nouvelle, et à notre politique une orientation positive et dynamique. Je suis décidé, si vous me confiez vos suffrages, à appuyer cette politique de toutes mes forces :

En ce qui concerne la question algérienne, politique humaine et libérale qui, sans sacrifier aucun de nos intérêts essentiels sur cette terre où vivent et ont vécu tant des nôtres, tienne compte de la légitime aspiration des populations musulmanes à plus de justice et plus de dignité. Encouragement du Général DE GAULLE dans ses efforts pour faire accepter la « paix des braves » par ceux qui nous combattent.

Sur le plan international, maintien de nos engagements, sans abdication ni inféodation vis à vis de quiconque, et dans le souci de voir s'établir la co-existence pacifique entre les blocs.

Encouragement d'une politique sociale hardie et d'une politique économique plus saine : répartition plus équitable des charges fiscales; subventions aux collectivités locales et mise en œuvre d'un vaste plan d'équipement agricole et industriel; crédit aux jeunes paysans désirant s'installer; encouragement à la construction; augmentation des prestations familiales; développement de l'enseignement professionnel; suppression des droits de succession en ligne directe pour les exploitations familiales agricoles; revalorisation des retraites des anciens combattants qui, comme disait CLEMENCEAU, « ont des droits sur nous ».

Sur le plan départemental, nous devons tout faire pour donner à notre région **la prospérité à laquelle elle a droit.**

J'ai été rapporteur, devant l'Assemblée Nationale, au nom de la Commission des Finances dont j'étais Secrétaire, du très important projet de loi relatif à la réalisation du barrage de SERRE-PONÇON et de l'équipement hydro-électrique de la Durance.

Cette réalisation, dont j'ai été l'un des principaux artisans, doit enrichir notre Département dans des proportions considérables. Elle doit notamment permettre de financer les travaux d'irrigation indispensables pour donner à nos terres bas-alpines plus de prospérité. Une grande œuvre a été entreprise : j'aurai à cœur de veiller à ce qu'elle soit menée à bien.

Parallèlement, nous devons encourager le **Tourisme,** richesse naturelle de notre pays, attirer les étrangers chez nous et les y retenir, et, pour cela, **faciliter la tâche de nos commerçants et artisans, notamment en allégeant le fardeau fiscal.**

ELECTRICES, ELECTEURS, CHERS COMPATRIOTES, faites confiance à celui qui se présente à vos suffrages sous la double étiquette de la République et des Basses-Alpes, et dont le seul souci est de faire des Basses-Alpes et de la France, auxquelles il est passionnément attaché, un pays de liberté, de prospérité et de paix.

VIVENT LES BASSES-ALPES !
VIVE LA REPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Marcel MASSOT

Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Conseiller Général
Ancien Député
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945

IMP. R. VIAL - DIGNE